

Procédure accélérée – Décision d'irrecevabilité Recours

(art. L. 532-1 et R. 532-6 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

Recours contre la décision de l'OFPRA¹ du (date) :

Notifiée le (date) :

N° OFPRA : _____

Vous disposez d'un délai de 10 jours suivant la notification de la décision de l'OFPRA pour adresser ce formulaire de recours à la CNDA

1. IDENTITE DU REQUERANT/ DE LA REQUERANTE

Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage / alias (le cas échéant) : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité(s) ou pays de résidence habituelle : _____

Adresse ou domiciliation² : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Si la demande est présentée pour le compte d'un(e) mineur(e) non accompagné(e) :

Mme M.

Nom et prénom de la personne représentante légale / de l'administrateur ou de l'administratrice ad hoc :

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Le cas échéant, n° OFPRA : _____

2. AIDE JURIDICTIONNELLE

Vous êtes réputé(e) demander l'assistance d'un avocat ou d'une avocate payé(e) par l'État qui est de plein droit devant la CNDA.

Si vous avez choisi un avocat ou une avocate, vous devez joindre impérativement son courrier d'acceptation au présent formulaire. A défaut, un avocat ou une avocate vous sera désigné(e).

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de l'aide juridictionnelle, cochez cette case :

¹ Joindre impérativement la décision de l'OFPRA.

² Tout changement d'adresse doit être communiqué à la Cour.

3. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Besoins spécifiques à signaler pour l'organisation de l'audience :

Langue (justifier l'éventuel changement) :

Dossiers liés :

Nom et prénom de conjoint(e) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité(s) ou pays de résidence habituelle : _____

Le cas échéant, n° OFPRA : _____

Enfants mineur(e)s accompagnant(e)s :

(Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, le cas échéant n° OFPRA)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

4. OBJET DU RECOURS ET CONCLUSIONS

(Formulez ici ce que vous demandez à la Cour)

Je demande l'annulation de la décision de l'OFPPRA et la reconnaissance de la qualité de réfugié (art. 1^{er}, A, 2 de la convention de Genève) ou, à défaut, l'octroi de la protection subsidiaire (art. L. 512-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Autre(s) demande(s), y compris conclusions accessoires (le cas échéant) :

5. EXPOSE DES MOYENS ET ARGUMENTS

(Expliquez les raisons pour lesquelles vous contestez la décision de l'OFPPRA. Joindre des feuillets supplémentaires si nécessaire)

6. PIÈCES JUSTIFICATIVES

(Numérotez chaque pièce jointe (Pièce n°1, Pièce n°2, etc.) et reportez-la dans le tableau ci-dessous)

N°	Intitulé / Description de la pièce	Origine / Émetteur	Date du document	Traduction jointe
1				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / 20 ____

Signature (le/la requérant(e)
ou son avocat(e) et cachet le cas échéant)

Le recours peut être adressé par télécopie au 01 48 18 44 20 ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Jusqu'au 24 août 2026 :
Cour nationale du droit d'asile
35, rue Cuvier
93558 MONTREUIL CEDEX

A compter du 24 août 2026 :
Cour nationale du droit d'asile
13, Place du Général de Gaulle
93100 MONTREUIL